

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Développement de l'agriculture urbaine à Mérignac :
le projet proposé par la SAFER ne satisfait pas Alain Anziani**

Alain Anziani, Maire de Mérignac, Sénateur de la Gironde s'étonne des conclusions rendues par la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) au sujet d'un projet de développement de l'agriculture urbaine à Mérignac qui ne correspond pas aux objectifs initiaux de renforcer l'autosuffisance alimentaire de l'agglomération bordelaise. La SAFER a retenu l'option d'installer un centre équestre sur les 50 hectares préemptés. Face au dévoiement de cet ambitieux projet, le Maire de Mérignac a décidé d'interpeller Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

« Je viens d'apprendre avec beaucoup d'étonnement que la SAFER, sur les 50 ha préemptés par elle, sur proposition de la Ville de Mérignac, opterait pour un exploitant bénéficiant du statut de jeune agriculteur mais dont les propositions s'éloignent très fortement des ambitions initiales.

Mon prédécesseur avait, en effet, souhaité que la SAFER dispose de la maîtrise de ces anciennes exploitations agricoles afin de pouvoir y développer ce projet d'agriculture urbaine autorisant notamment des productions à destination humaine et contribuant ainsi à développer les capacités d'autosuffisance alimentaire de l'agglomération bordelaise.

Le choix qu'elle vient d'entamer va à l'encontre de la politique que nous menons puisque le titulaire du lot s'avère être un centre équestre.

Je constate que la SAFER, sur ce dossier, fait preuve d'un entêtement qui ne cesse de m'étonner et qui ne tient absolument pas compte des politiques publiques portées localement en faveur de l'agriculture.

Si le projet de centre hippique constitue un outil d'animation voire peut-être de rayonnement, il ne contribuera en rien au souhait initial de mise en place d'une agriculture urbaine réellement innovante.

Aussi, je m'autorise cette démarche auprès de vous et compte sur votre intervention pour que cette décision soit réexaminée. »

Courrier adressé par Alain Anziani à Stéphane Le Foll, le 5 février 2016.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des Relations presse

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com